



M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

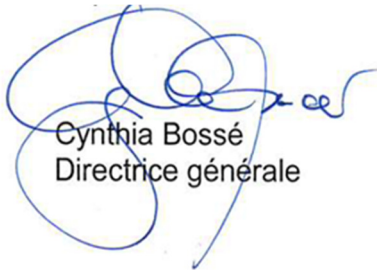
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2020-329

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le conseil municipal a adopté à la séance ordinaire du 3 novembre 2020, le « Règlement 2020-329 relatif aux rejets dans les réseaux d'égout de la Municipalité d'Upton ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 16^e jour du mois de novembre de l'an 2020.



Cynthia Bossé
Directrice générale